

**AFFAIRE N° 24. - Proposition de vente d'un terrain sis au BRULÉ SAINT-DENIS, appartenant à M. William GLAIN pour le prix de 20 000 000 de Frs GFA.**

Le Maire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et chers Collègues,

M. William GLAIN nous a adressé le 10 Janvier une proposition de vente d'un terrain lui appartenant, sis au Brulé Saint-Denis, d'une superficie de 53 ha environ,

Ce terrain est bâti de plusieurs constructions : un magasin en bois de 6 pièces, un grand garage et 5 cabes de colons, et une maison en bois de 10 pièces pourvues de l'électricité, eau courante et téléphone.

Il est composé de trois parcelles :

- parcelle n° 199 - de .....	299 100 m2
- " 200 - de .....	109 600 m2
- " 201 - de .....	229 750 m2
	<hr/>
TOTAL .....	538 450 m2

Le prix proposé est de 20 000 000 de Frs GFA.

Par ailleurs, au cas où la Commune serait dans l'impossibilité d'envisager l'acquisition de la totalité du terrain, M. GLAIN propose de ne céder que deux hectares de terrain en plateau, comprenant les constructions principales : maison, magasin et garage, pour un prix de 12 000 000 de Frs GFA.

Je demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur cette proposition. Il reste entendu que cette offre sera soumise au Service des Domaines pour estimation de la valeur dudit terrain.

Je mets la question aux voix.

Rejeté à l'unanimité.

M. REYDELLET. - Je vous signale que cette affaire a été soumise à la Commission du Budget dans sa séance du 24 Mars dernier a émis un avis défavorable à l'acquisition du terrain en cause.